



L'ŒIL
DU CESE

N° 2 – Décembre 2017

*Transformations
du travail*

*Quelles répercussions
sur le modèle social français ?*



SOMMAIRE

Édito

2

*Patrick Bernasconi,
Président du CESE*

L'invité

3

*Michel Lallement,
Professeur de sociologie*

Dossier

6

TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL
Quelles répercussions sur le modèle social français ?

Focus

18

*Coproduction : quel impact sur la performance
sociale, économique et environnementale ?*

*Le CESE
hors les murs*

20

Le Cnesco

L'ŒIL DU CESE est la revue trimestrielle éditée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) : 9, place d'Iéna, 75775 Paris Cedex 16 – www.lecese.fr – Twitter : @lecese – Facebook : @lecese – Instagram : @cese_officiel

Directeur de la publication : Patrick BERNASCONI – Ont contribué à ce numéro : le Comité éditorial et les agent.e.s du CESE.

Création & conception graphique : sylvie.chokroun@gmail.com & sandrine.ripoll@free.fr – Illustrations : agencezebra.com – Conseil éditorial et rédaction : L'œil à la page, Sophie Daguin – Infographies : IDIX – Réalisation, impression et diffusion : Direction de l'information légale et administrative (DILA), 26, rue Desaix, Paris 15^e – Tirage : 3 000 exemplaires.

ÉDITO

Patrick Bernasconi

Président du CESE

À l'heure des révolutions numérique et écologique, la société française se transforme dans toutes ses dimensions. L'État se modernise, les institutions se réforment et le Conseil économique, social et environnemental peut se féliciter d'y contribuer de toute son expérience, de toutes ses composantes.

Rappelons-le, la mission du CESE est « d'éclairer les pouvoirs publics ». Troisième chambre constitutionnelle de la République depuis près de 80 ans, le CESE est le témoin, mais aussi l'un des acteurs, des transformations économique, sociale et environnementale de notre pays, de notre société. Le Conseil a donc le recul indispensable sur de nombreuses questions qui se posent à nous toutes et tous, et une capacité à anticiper de nombreuses évolutions futures. L'un de nos enjeux est de permettre à notre société d'évoluer tout en préservant les équilibres.

Parmi toutes les thématiques sur lesquelles travaille le CESE, un domaine a particulièrement subi des mutations en 50 ans : celui du travail. Toutes ces mutations sont autant d'occasions fabuleuses pour favoriser la création d'emplois et instaurer une organisation du travail différente.

Le CESE, qui regroupe des salarié.e.s, des syndicalistes et des associations, des chef.fe.s d'entreprise de tous ordres, a traité à de nombreuses reprises ces différentes problématiques. Cela lui permet, en toute légitimité institutionnelle, de présenter aujourd'hui un état des lieux et de proposer des pistes sur ce que doit être le modèle social du futur.

Le dernier avis du CESE porte sur les nouvelles formes de travail indépendant, qui concerne aujourd'hui près de 12 % de la population active française, et qui en concernera potentiellement beaucoup plus dans l'avenir. Il revêt de nombreuses formes (du médecin libéral au chauffeur de VTC) et différentes modalités d'exercice (micro-entrepreneuriat, travail en « freelance »...). C'est pour cette raison que le CESE a été saisi par le Premier ministre du sujet et a formulé différentes préconisations à l'intention de toutes les parties prenantes du travail indépendant.

Témoin du passé et éclairer pour l'avenir, le CESE a à cœur de laisser la trace de la société civile organisée sur tous ces sujets cruciaux pour notre modèle et notre démocratie.

MICHEL LALLEMENT



Michel Lallement est professeur de sociologie au Cnam et membre du Lise-CNRS. Ses travaux portent sur les transformations du travail, sous l'influence notamment des technologies numériques. Il a publié L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie (Seuil, 2015) et cosigne Makers (Seuil, à paraître en 2018) avec I. Berrebi-Hoffmann et M.-C. Bureau.

INNOVATION

Principale source d'innovation contemporaine, le numérique ne transforme pas seulement les outils de production ou les moyens de communication. L'un des principaux défis pour les années à venir va consister à inventer un modèle capable de faire du travail numérique une source d'épanouissement individuel mais aussi un vecteur de cohésion sociale. Ce qui se bricole dans des espaces innovants comme les hackerspaces ou les fab labs dessine déjà un possible pour demain.

UBÉRISATION

Dans le monde du travail actuel, la face la plus sombre du paradigme numérique conjugue flexibilité à outrance et contrôle social. Concrètement, ubérisation signifie individualisation de la relation d'emploi, temps de travail élastique, faibles revenus, érosion des droits sociaux, traçabilité de tous les faits et gestes et accroissement des inégalités. À cette dystopie, il convient d'opposer un usage du numérique respectueux des personnes et de leur travail.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le bien-être au travail est une situation dont les actif.ve.s bénéficient inégalement. Plus une personne est située haut dans l'échelle sociale, plus elle a de chances d'aimer son travail et de se sentir à l'aise dans son univers professionnel. Pour remédier à pareille inégalité, l'urgence est de redonner du sens et de la reconnaissance au travail, à tous les niveaux de la société et quelles que soient les qualifications. L'attention portée à la qualité du travail constitue une voie privilégiée pour cela.

ÉGALITÉ

Le monde du travail est traversé par de nombreuses inégalités. Toutes choses égales par ailleurs, l'écart des salaires perçus par les femmes et par les hommes tutoie la barre des 10 %. Au cours des premières années de leur vie active, les jeunes d'origine maghrébine passent quatre fois plus de temps au chômage que leurs alter ego d'origine française. L'égalité ne doit donc pas être qu'un principe abstrait. Le travail doit devenir, dans la pratique, un de ses principaux alliés.



MEDIA



TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL

Quelles répercussions sur le modèle social français ?

7

Un taux d'activité croissant, des statuts d'emplois diversifiés, des métiers en émergence
Garantir l'autonomie des travailleur.euse.s indépendant.e.s

8

De nouvelles formes d'activité non salariées
Des activités adaptées pour l'insertion ou la réinsertion professionnelle

9

Quelles conséquences sur le modèle social ?
La sécurisation des parcours professionnels

13

Mieux accompagner les personnes dans les intermittences de parcours
L'insertion professionnelle et sociale des jeunes, un défi spécifique à relever

14

Des mesures adaptées aux territoires
Un changement d'échelle pour le service civique, avec des garde-fous



TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL

Quelles répercussions sur le modèle social français ?

LE SENS, LES VALEURS ET LES FINALITÉS DU TRAVAIL,
SONT À L'HEURE ACTUELLE BOUSCULÉS
PAR DES MUTATIONS PROFONDES
ET POSENT UNE QUESTION :
QU'EST CE QU'ÊTRE ACTIF.VE AUJOURD'HUI ?

Saisi par le gouvernement d'une réflexion sur la « place du travail »¹, le CESE soulignait en 2003 que « le travail est tout à la fois créateur de richesses, source première de revenus, gage d'identité et de dignité, facteur d'émancipation et d'autonomie, clé de l'insertion dans la société et vecteur de lien social entre les membres de la collectivité ». Les travaux plus récents du CESE, orientés autour des axes stratégiques « favoriser la cohésion sociale » et « réussir les transitions », continuent d'interroger le sens, les valeurs et les finalités du travail, qui est aujourd'hui bousculé par des mutations profondes. En effet, à côté des formes traditionnelles de travail et d'emploi émergent d'autres façons d'être actif.ve dans la société, d'être actif.ve pour faire société. Or, le modèle social français repose d'une part sur le caractère intégrateur du travail pour fonder la cohésion sociale et d'autre part sur la solidarité des acteur.rice.s économiques pour financer la protection sociale. Comment se saisir des mutations pour renforcer et renouveler ce modèle ?

Un taux d'activité croissant, des statuts d'emplois diversifiés, des métiers en émergence

Des Français.e.s de plus en plus actif.ve.s : c'est le constat du « Rapport annuel sur l'état de la France 2017 - Réconcilier la France »². Depuis 2010, le taux d'activité en France, c'est-à-dire le pourcentage des 15-64 ans qui ont ou cherchent un emploi, est en constante progression (71,7 % en 2016, en hausse de 0,2 point par rapport à 2015). Les formes d'emploi se sont aussi diversifiées et les alternatives au CDI se sont diffusées dans de nombreux métiers. Des modèles destinés à insérer ou retenir les personnes en emploi ont vu le jour : contrats aidés, contrats d'avenir, contrats de génération, pour ne citer que trois formes au cœur des débats qui agitent la société ces derniers mois. Les transitions sociétale, environnementale et numérique favorisent l'émergence de nouvelles activités ; elles représentent de forts enjeux de transformation des emplois existants et d'évolution des métiers.

①
p. 10

Le CESE a notamment évalué le potentiel des emplois liés à la préservation de la biodiversité³ ou encore à la transition écologique⁴ : 75 000 emplois pourraient ainsi être créés par l'amplification de la rénovation énergétique des bâtiments.

Garantir l'autonomie des travailleur.euse.s indépendant.e.s

Au cours des dernières décennies, le travail indépendant a connu une baisse sensible, accompagnée d'un renouveau récent depuis 2009, date de la mise en œuvre du régime du micro-entrepreneuriat. L'encouragement du travail indépendant, notamment par la simplification des démarches administratives de création d'entreprise rencontre les aspirations d'actif.ve.s en quête d'autonomie et de responsabilités. Dans son avis de 2015 sur « Le régime social des indépendants (RSI) »⁵, le Conseil pointait cependant le risque de voir se développer une forme d'entrepreneuriat de « nécessité » qui ne résulterait pas d'un choix personnel et professionnel, particulièrement de la part des travailleur.euse.s indépendant.e.s qui sont économiquement dépendant.e.s. Pour assurer la pérennité de ces nouvelles activités, l'accompagnement au long cours des créateur.rice.s est indispensable. Le CESE préconisait d'instaurer un référentiel de compétences à acquérir pour créer une entreprise dans de bonnes conditions, par exemple des notions juridiques et comptables, d'étude de marché, ou encore la connaissance des aides auxquelles les travailleur.euse.s indépendant.e.s peuvent prétendre. L'ensemble des acteur.rice.s – Pôle emploi, chambres consulaires, organisations professionnelles, RSI – doivent être mobilisé.e.s pour assurer la formation et le conseil aux entrepreneur.e.s. À la demande du gouvernement, le CESE a rendu un avis sur les nouvelles formes de travail indépendant.

**POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ
DES NOUVELLES ENTREPRISES,
L'ACCOMPAGNEMENT
AU LONG COURS
EST INDISPENSABLE**

7

①
p. 16





De nouvelles formes d'activité non salariées

①
p. 18

En parallèle, de nouveaux types de relations entre entreprises et individus, ainsi que de nouvelles formes d'activité, ne sont pas pris en compte par les statistiques de l'emploi ni par le droit du travail. Dans son avis de 2016 sur « *La coproduction à l'heure du numérique. Risques et opportunités pour le consommateur.rice et l'emploi* »⁶, le CESE pointe ainsi le travail invisible des consommateur.rice.s qui prennent en charge des tâches en lieu et place des salarié.e.s de l'entreprise, comme l'encaissement en supermarché. Ne relèvent pas non plus du travail les services quasi-professionnels de particulier.ère.s via des plateformes collaboratives du type Airbnb. Ni la contribution des individus au modèle d'affaires des entreprises du numérique, par la fourniture de leurs données, qui fait des client.e.s non seulement les débouchés mais

les ressources de l'entreprise. Dans le modèle Uber ou Deliveroo, le service rendu à la clientèle n'est pas réalisé par des employé.e.s de l'entreprise mais sous-traité à des travailleur.euse.s indépendant.e.s, qui se trouvent de fait économiquement dépendant.e.s.

Des activités adaptées pour l'insertion ou la réinsertion professionnelle

D'autres formes de participation à des activités professionnelles se traduisent par l'intégration de personnes n'ayant pas le statut de salarié.e.s. Ainsi, de nombreuses structures publiques et privées – associations, administrations publiques, sociétés d'HLM ou entreprises solidaires d'utilité sociale

par exemple – peuvent accueillir des volontaires en service civique. L'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée constitue une autre exploration des interstices entre travail, emploi et activité. Sur un territoire donné, le projet consiste à créer une « entreprise à but d'emploi » (EBE) dont les activités répondent à des besoins non satisfaits localement, ni par des activités marchandes ni par

L'EXPÉRIMENTATION
« TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE » CONSTITUE
UNE EXPLORATION
DES INTERSTICES ENTRE
TRAVAIL, EMPLOI ET ACTIVITÉ

le secteur public ou associatif. La non-rentabilité des activités développées fait partie du modèle et le revenu des travailleur.euse.s est constitué partiellement de la réallocation d'un revenu de substitution. Cette expérimentation a fait l'objet de recommandations du CESE, dans son avis « Expérimentation "Territoires zéro chômage de longue durée" : conditions de réussite »⁷, pour garantir que les activités développées par l'EBE ne viennent pas concurrencer ou détruire des emplois existants sur le territoire.

Quelles conséquences sur le modèle social ?

La situation des personnes « en activité » sous des formes parfois déconnectées des notions d'emploi et de travail soulève plusieurs enjeux. On peut s'interroger sur les droits à la protection sociale des consommateur.rice.s-travailleur.euse.s ou craindre des effets de précarisation sur les formes de travail classiques, par effet d'éviction de l'emploi ou par la diffusion de pratiques de travail gratuit. En outre, nombre de modèles d'entreprise émergents ne contribuent pas au financement des mécanismes de solidarité, notamment la protection sociale. L'objectif collectif est

donc de faire en sorte que le recours à ces nouvelles formes d'activité relève bien d'un choix personnel et ne se traduise pas par de la précarité.

L'OBJECTIF COLLECTIF
EST DE FAIRE EN SORTE
QUE LE RECOURS
À CES NOUVELLES FORMES
D'ACTIVITÉ RELÈVE
D'UN CHOIX PERSONNEL

Elles offrent certes des opportunités, mais ne peuvent se réaliser sans une régulation permettant de protéger les intérêts des travailleur.euse.s, des consommateur.rice.s et des citoyen.ne.s et de gérer les transitions qu'elles entraînent sur le plan économique et de l'emploi.

La sécurisation des parcours professionnels

Sur un marché du travail caractérisé par le chômage de masse et l'émergence de formes nouvelles d'activité, les mobilités professionnelles, contraintes ou choisies, vont en s'amplifiant. Comment bâtir un cadre adapté aux intermittences de parcours, alors que la construction et le financement de la protection sociale reposent sur le modèle du CDI à temps plein ? Le Conseil s'est penché sur « La sécurisation des parcours professionnels »⁸ dès 2007, soulignant que « la sécurisation des parcours professionnels doit être considérée comme un enjeu large, ne se limitant pas à la gestion des périodes de chômage. Aussi doit-elle englober tous les parcours, dans leur diversité. » La diversification encore accrue des formes d'activité survenue depuis confirme l'intérêt de la voie préconisée, celle d'un système n'attachant plus les droits au seul contrat de travail mais à la personne. La sécurisation des parcours professionnels s'appuie ainsi sur la gestion des différents temps de vie, afin que chacun.e puisse maîtriser son propre parcours et mieux concilier vie personnelle, engagement social

SERVICE CIVIQUE

Le service civique est conçu comme un dispositif d'engagement envers la communauté nationale. Il offre à toute personne volontaire de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, l'opportunité de s'engager dans une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois auprès d'une personne morale agréée.





L'émergence de nouvelles formes de travail indépendant

Formes classiques : artisan.ne.s et commerçant.e.s, professions libérales (1/3 des non-salarié.e.s), exploitant.e.s agricoles
Essor des micro-entrepreneur.e.s : **1,075 million**



69%

De nouveaux modes d'accès au travail

insertion, stages, service civique...
des volontaires du service civique estiment que **cela leur a permis de mieux définir ce qu'elles.ils souhaitent faire à l'avenir**



Une multiplication des types de contrat

CDD, CDI, temps partiel, contrat aidé, contrat d'avenir, contrat de génération



DES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL...



Environnement
12 350
emplois liés
à la protection
de la faune
et de la flore

357 000
offres d'emploi
dans les métiers
de l'économie verte
en 2014

Numérique
coproduction, économie
des plateformes etc...



APPARITION DE NOUVEAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

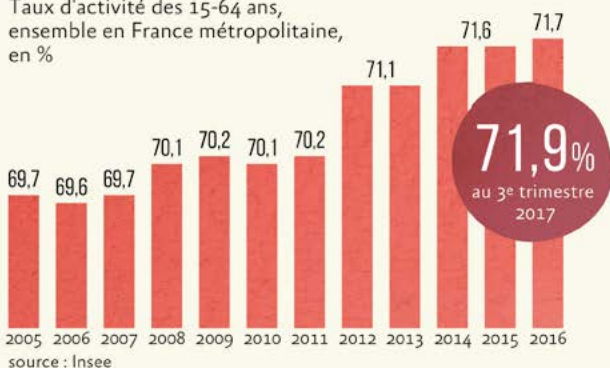
Social
aide à la
personne



... AU SEIN D'UN MARCHÉ DU TRAVAIL QUI RESTE DÉGRADÉ

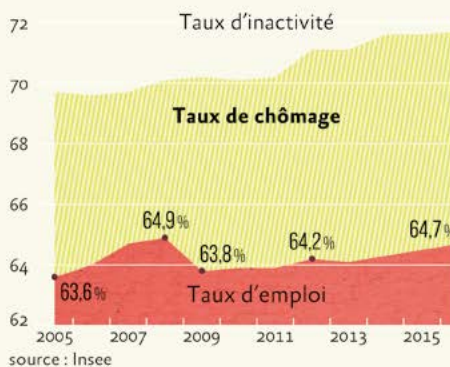
UNE PART DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DE FRANÇAIS.E.S ACTIF.VE.S...

Taux d'activité des 15-64 ans, ensemble en France métropolitaine, en %



... QUI SE TRADUIT PAR UNE HAUSSE GLOBALE DU CHÔMAGE ET DE LA PRÉCARITÉ

Taux d'emploi des 15-64 ans, ensemble en France métropolitaine, en %



TAUX D'EMPLOI: LA FRANCE PASSE DU 13^E RANG EUROPÉEN AU 15^E

15^E



Stagnation de l'emploi chez les femmes de 25-49 ans depuis 2010



Forte aggravation du chômage chez les salarié.e.s âgé.e.s



Recul de l'emploi chez les hommes de 25-49 ans : - 6,2 points depuis 2008

Augmentation de la précarité chez les jeunes et les non diplômé.e.s : entre 1,6 et 1,9 million de jeunes de 15 à 29 ans ni en études, ni en formation, ni en emploi

Persistance du chômage de très longue durée





et vie professionnelle. Elle doit permettre de traiter les inégalités et les situations d'instabilité, notamment par une nouvelle vision de la formation, l'accompagnement des personnes et une sécurité financière mieux garantie – trois axes de développement d'une politique de nature à refonder les solidarités. Le CESE a décliné des propositions sur ces trois axes au fil d'avis émis ces dernières années.

**LA SÉCURISATION
DES PARCOURS
PROFESSIONNELS
DOIT ENGLOBER
TOUS LES PARCOURS,
DANS LEUR DIVERSITÉ**

Ainsi, en matière de formation professionnelle, l'avis « 40 ans de formation professionnelle : bilan et perspectives »⁹ formulait des recommandations pour faire évoluer le système de formation continue et

mieux l'articuler avec la formation initiale. En particulier, un système de certifications professionnelles efficient, adapté aux besoins des salarié.e.s et aux attentes des employeur.euse.s, peut jouer un rôle essentiel pour répondre aux défis de sécurisation des parcours, qualité et attrait du travail, reconnaissance des compétences, montée en qualification, compétitivité nationale, plein emploi. Le CESE a par ailleurs émis des recommandations sur la reconnaissance des certificats de qualification professionnelle afin d'assurer leur visibilité et leur cohérence, dans l'avis « La reconnaissance des certificats de qualification professionnelle »¹⁰.

Mieux accompagner les personnes dans les intermittences de parcours

Bien que l'intermittence des parcours soit désormais un phénomène massif et admis, les conséquences individuelles et sociales du chômage restent méconnues – donc non traitées. Pour le CESE, dans son avis sur « *L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner* »¹¹, l'émergence d'une véritable politique publique sanitaire pour les personnes en situation de chômage est indispensable : études épidémiologiques, mobilisation des acteurs.rice.s de la santé, accompagnement psychique et matériel des personnes. Au-delà des périodes de non-emploi, la multitude de situations de précarité est aujourd'hui

plus ou moins couverte par un système complexe de minima sociaux qui ne profite pas à toutes les personnes dans le besoin et qui favorise insuffisamment l'accès à l'emploi.

**L'ÉMERGENCE D'UNE VÉRITABLE
POLITIQUE PUBLIQUE SANITAIRE
POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE CHÔMAGE
EST INDISPENSABLE**

Pour y remédier, le CESE a proposé en avril 2017 d'instaurer un « *Revenu minimum social garanti* »¹² se substituant aux minima sociaux existants. La garantie d'un revenu stable aux personnes en situation de fragilité économique et sociale s'accompagnerait d'un droit à un accompagnement vers et dans l'emploi, renforcé et individualisé pour les plus jeunes en voie d'insertion professionnelle.



L'insertion professionnelle et sociale des jeunes, un défi spécifique à relever

Quels sont les impacts des mutations du monde du travail lors de l'étape cruciale de l'entrée dans la vie active ? La situation des jeunes à cet égard paraît extrêmement préoccupante. Selon les sources et les tranches d'âge, il existe entre 1,6 et 1,9 million de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Garantir à chaque jeune un accompagnement dans son parcours vers la vie active apparaît comme une nécessité. C'est le sens de la recommandation du Conseil sur l'extension de la garantie jeunes afin d'en faire un droit à l'accompagnement assorti d'une allocation, pour tout jeune ni en emploi, ni en formation, dans son avis « *Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes* »¹³. Après une phase d'expérimentation, la généralisation a été mise en œuvre début 2017.



Des mesures adaptées aux territoires

En 2015, le CESE préconisait, dans son avis « *Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins* »¹⁴, l'application immédiate de la garantie jeunes dans les territoires ultramarins, une augmentation des contrats aidés, et des mesures ciblées pour prévenir le décrochage scolaire et améliorer la mobilité des jeunes.

Consulté par le gouvernement en 2016, le CESE a étudié la « *Place des jeunes dans les territoires ruraux* »¹⁵. En milieu rural, les jeunes entrent plus tôt sur le marché du travail mais 24,4 % des 18-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation dans les cantons les moins denses, contre 20,8 % des jeunes urbains. Le CESE recommande la mise en place dans chaque bassin de vie d'un campus rural de projets dédié à la création d'activités et de projets citoyens, articulé avec les acteurs du territoire. Il serait souhaitable d'allonger à 29 ans la possibilité d'accompagnement des jeunes par les missions locales, avec une approche globale.



Un changement d'échelle pour le service civique, avec des garde-fous

Si l'insertion professionnelle des jeunes n'est pas un objectif du service civique, son impact sur la construction du projet professionnel est résolument positif. 69 % des volontaires déclarent que le service civique leur a permis de mieux définir ce qu'ils souhaitent faire à l'avenir (TNS Sofres mars 2013). Seulement 20 % des jeunes sont sans activité après la mission contre 37 % auparavant. Convaincu que le service civique est porteur d'opportunité pour les jeunes, le CESE soutient l'universalisation du dispositif mais liste un certain nombre de précautions pour éviter le risque de substitution à l'emploi, dans son étude « *Service civique : quel bilan ? quelles perspectives ?* »¹⁶. Par exemple l'inscription des missions d'intérêt général prioritaires au sein des grandes causes nationales et internationales pour renforcer la dimension de l'engagement, ainsi que des dispositifs de contrôle et de régulation. Enfin, dans la lignée de ces travaux récents, le CESE prépare un avis sur l'orientation des jeunes. Pour élaborer son avis, le CESE va recueillir puis intégrer certaines propositions des citoyens via une plateforme consultative lancée le 8 janvier.

DANS CHAQUE BASSIN DE VIE, UN CAMPUS RURAL DE PROJETS DEVRAIT ÊTRE DÉDIÉ A LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ET DE PROJETS CITOYENS PAR ET POUR LES JEUNES

ZOOM SUR L'EMPLOI DES SÉNIORS

Ces dernières années, de fortes impulsions ont été données pour favoriser une participation accrue des seniors au marché du travail, en particulier avec le recul de l'âge de départ à la retraite et une forte dynamique de dialogue social qui a abouti à plusieurs accords interprofessionnels pour l'emploi des seniors. En partenariat avec la Cour des comptes, le CESE prépare pour fin 2017 un avis qui formulera des recommandations pour l'emploi des seniors dans un objectif de maintien de la cohésion sociale et de sécurisation des parcours professionnels.

UN MARCHÉ DU TRAVAIL EN MUTATION

Adapter les régulations du marché du travail à une réalité en profonde mutation représente une difficulté considérable. L'effort de régulation est toutefois indispensable pour relever les défis sans pénaliser la croissance, ni mettre à mal le modèle social français fondé sur la répartition. Le CESE contribue activement à défricher ces chantiers porteurs de transformations considérables, par ses travaux qui concernent autant l'adaptation des réponses sociales que l'identification des leviers de croissance. Ainsi ont été récemment formulés, ou sont en préparation, des avis sur l'orientation des jeunes, l'emploi des seniors, le travail indépendant, les transformations du travail et de l'emploi liées au numérique, les pôles de compétitivité¹⁷, la croissance liée au potentiel touristique ou à l'industrie. Assurant la représentation de la société civile organisée, le CESE est à même de faciliter le lien entre les citoyen.ne.s et l'État pour que celui-ci s'adapte plus vite à leurs besoins. À ces conditions, l'adaptation du modèle social actuel est susceptible de faire émerger un nouveau modèle soutenable de développement.



1 JO du 16 juillet 2003

2 JO du 2 juin 2017

3 Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique, rapporté par Allain Bougrain-Dubourg, JO du 20 septembre 2016.

4 L'emploi dans la transition écologique, rapporté par Marie-Béatrice Levaux et Bruno Genty, JO du 8 juin 2015.

5 JO du 6 octobre 2015

6 JO du 4 novembre 2016

7 JO du 23 novembre 2015

8 JO du 6 juin 2007

9 JO du 20 décembre 2011

10 JO du 22 septembre 2016

11 JO du 20 mai 2016

12 JO du 18 mai 2017

13 JO du 7 avril 2015

14 JO du 23 février 2015

15 JO du 30 janvier 2017

16 JO du 26 mai 2017

17 Quelle politique pour les pôles de compétitivité ?, rapporteur Frédéric Grivot, JO du 27 octobre 2017



CLAUDE-EMMANUEL TRIOMPHE



Claude-Emmanuel Triomphe,
*ancien délégué général d'Astrees, conseiller
du haut-commissaire à l'engagement civique,
fondateur du site Metiseurope.eu.*

Études d'économie. Inspecteur puis directeur du travail (à partir de 1984). Enseignant à l'IEP Paris et à l'École des ponts et chaussées (1989-2002). Expert en relations du travail pour le BIT et la Commission européenne (1996-2005). Cofondateur de la publication METIS www.metiseurope.eu. Cofondateur et DG de l'université européenne du travail et d'ASTREES, www.astrees.org, (1999-2015). Depuis fin 2016, conseiller du haut-commissaire à l'engagement civique.

Claude-Emmanuel Triomphe et Sara Zerouali ont été auditionnés dans le cadre de l'avis « *Les nouvelles formes de travail indépendant* ».

Un.e travailleur.euse européen.ne sur six est indépendant.e. Quels sont les facteurs expliquant l'essor du travail indépendant en Europe ?

Il n'y a pas forcément un essor du travail indépendant en Europe, puisque statistiquement en tout cas, les choses n'ont pas bougé sur les quinze dernières années.

Cependant, on observe à la fois un mouvement de destruction de travaux indépendants traditionnels – je pense notamment à une partie des professions libérales et des exploitant.e.s agricoles – et un essor dans d'autres métiers aussi divers que la construction, le transport, le graphisme, les professions du conseil et beaucoup d'autres.

Parmi les raisons qui expliquent cet essor, il y a d'abord un certain nombre de nouveaux métiers qui sont le fait de petit.e.s entrepreneur.se.s, qui ne se considèrent pas comme travailleur.euse.s. De plus, les entreprises ne proposent pas toujours une offre de travail salarié. Si on pense par exemple à l'économie des plateformes, elle offre extrêmement peu de travail salarié, mais elle n'est pas la seule. Dans certains secteurs, comme celui des transports, existe la tentation de vouloir transformer un emploi salarié en un emploi indépendant. La profession de chauffeur.euse routier.ère est particulièrement exposée.

Dernier facteur, qui concerne particulièrement la génération montante, mais pas seulement : le travail indépendant correspondrait à un meilleur respect de la volonté d'autonomie des personnes.

On a donc une multitude d'explications, représentant des catégories distinctes de personnes concernées par le travail indépendant.

SARA ZEROUALI

Quelles sont vos garanties sociales en tant que coursière Deliveroo ?

À l'heure actuelle, il n'y en a pas vraiment, mais on a pu obtenir des choses en se mobilisant. On était très suivi.e.s, avec un système de sanctions si on ne portait pas la marque Deliveroo ou en cas de commande non livrée. Certain.e.s coursier.ère.s un peu plus gradé.e.s suivaient toute la flotte pour dénoncer celles.ceux qui n'étaient pas « brandé.e.s » aux couleurs de la marque. Tout ça n'existe plus. Petit à petit, on gagne un peu de la liberté dont on nous parle quand on veut commencer à travailler à Deliveroo. Cette liberté reste très relative : toutes les informations de l'application sont envoyées à la plateforme, avec des messages ou même des appels dès que quelque chose se passe.

Que pensez-vous des dispositions de la loi de 2016 sur la responsabilité sociale des plateformes ?

C'est un bon début. Quand j'avais vu l'annonce, ça m'avait ravi.e. Et puis, à étudier le texte avec notre syndicat et les autres collectifs, on s'est aperçu que c'était très embryonnaire. Le système est très complexe et surtout peu communiqué. Énormément de coursier.ère.s ne sont pas au courant qu'elles.ils ont des droits vis-à-vis de leur plateforme. Certain.e.s ne savent pas qu'elles.ils doivent cotiser. Je pense qu'il y a un effort de communication à faire et surtout de simplification du système. Nous faire cotiser pour que les plateformes nous remboursent ensuite au pourcentage du travail effectué, c'est beaucoup trop compliqué.

Quelles sont les conditions pour structurer le dialogue avec les plateformes ?

Actuellement, on n'a pas de dialogue avec les plateformes. On a obtenu par la force un entretien avec le manager de Deliveroo France, qui considère que nous ne représentons absolument pas la communauté des coursier.ère.s. Il faudrait avoir des représentant.e.s reconnue.s par Deliveroo, et mettre en place le cadre où on pourrait discuter des enjeux et prendre des décisions ensemble autour de la prestation, entre partenaires.



Sara Zerouali,
*coursière Deliveroo, co-fondatrice
du syndicat des coursier.ère.s de la Gironde*



Retrouvez les interviews
en vidéo de Claude-Emmanuel
Tiomphé et Sara Zerouali
sur lecese.fr.





COPRODUCTION : QUEL IMPACT SUR LA PERFORMANCE SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE ?

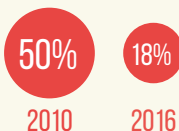
Les citoyen.ne.s participent depuis des décennies à la production des biens et services qu'elles consomment, le plus souvent sans en avoir conscience. Le concept de « coproduction », issu de la sociologie, tente de décrire ce phénomène qui connaît un changement d'échelle sans précédent sous l'effet de la transition numérique et de l'apparition de modèles économiques axés sur la consommation collaborative. Tout en offrant des opportunités de croissance et de créativité, la coproduction soulève des défis majeurs sur les plans social, fiscal, environnemental ou encore en matière de protection des données personnelles.

Quels enjeux pour les consommateur.rice.s ?

En lien avec le recul de l'inflation, la recherche de prix toujours plus bas explique le succès de certaines formes de coproduction. D'autres formes répondent aussi aux attentes des client.e.s qui aspirent à plus de personnalisation, d'autonomie, de créativité ou d'éthique dans leur consommation. Dans tous les cas se pose la question de la propriété et de la protection des données personnelles fournies par les individus.

Pour le CESE, le principe d'auto-détermination informationnelle – défini par le Conseil d'État comme le fait de « garantir la capacité de l'individu à décider de la communication et de l'utilisation de ses données à caractère personnel » – doit prévaloir. Des études spécifiques sont nécessaires, afin que les pouvoirs publics accompagnent ces mutations sur la base de données fiables.

Français.e.s fréquentant leur agence
bancaire plusieurs fois par mois.



COPRODUCTION

La participation des
consommateur.rice.s
à la production des biens
et services qu'elle.il.s
consomment.

Pourcentage des Français.e.s
ayant déjà utilisé une caisse
automatique en supermarché.



Des mutations rapides de l'économie

Pour optimiser la productivité ou réduire les risques liés à la commercialisation de leurs produits, de plus en plus d'entreprises intègrent la coproduction à leur modèle économique, via des outils numériques. L'évolution des comportements de consommation touche l'ensemble des secteurs : distribution alimentaire, transport, hôtellerie ou encore commerce et banque de détail. Elle s'accompagne d'un déplacement des lieux et des chaînes de création de valeur.

Le CESE a recommandé une harmonisation des règles fiscales, sociales et professionnelles applicables aux échanges hors ligne et en ligne. L'instauration, à partir du 1er janvier 2019, de la déclaration automatique des revenus générés sur les plateformes numériques constitue un progrès dans cette direction.

En matière d'emploi, il est impossible de déterminer précisément l'impact de la coproduction. Si elle entre en concurrence avec les emplois existants, elle est aussi facteur de production de richesses et stimule la création d'emplois.

La coproduction est donc une source potentielle de croissance. La France dispose, en particulier grâce au dynamisme de son tissu de start-ups, d'atouts majeurs pour mener à bien sa transition numérique. La création d'un véritable statut juridique européen de la plateforme numérique permettrait d'accompagner les transformations économiques.

Quel impact sur l'environnement et le modèle social ?

Le développement de la coproduction soulève des inquiétudes quant à la soutenabilité des mécanismes de solidarité qui fondent le pacte social français. La capacité des pouvoirs publics à lever l'impôt est mise au défi face aux grandes entreprises du numérique, le plus souvent étrangères, qui tirent profit des données des consommateur.rice.s français.e.s. Le CESE avait préconisé la réalisation d'une étude d'impact sur

différentes pistes de prise en compte de la valeur des données dans la fiscalité. Cette proposition prend aujourd'hui un relief particulier : l'Union européenne a engagé des discussions sur la taxation des grands acteurs du numérique, notamment sous l'impulsion de la France ; l'OCDE prépare aussi des propositions sur le sujet d'ici avril 2018.

Si l'implication des consommateur.rice.s ouvre des opportunités lorsqu'elle est choisie, c'est un facteur d'aggravation des inégalités lorsqu'elle est imposée, surtout lorsque les échanges se numérisent au détriment d'interfaces physiques. Cela

**LES USAGES NUMÉRIQUES
RÉINVENTENT AUSSI
LES INTERACTIONS
SOCIALES**

soulève alors des enjeux d'accessibilité pour une frange persistante de la population, touchée par la « *précarité numérique* ». Le CESE pose comme une priorité d'accentuer l'effort en faveur de l'acquisition des savoirs numériques de base par les publics en précarité numérique.

L'accessibilité des services publics en ligne pour les personnes en situation de handicap est également un enjeu majeur.

L'impact environnemental et social lié à la coproduction ne doit pas non plus être négligé.

Si la coproduction peut favoriser des modes de consommation plus sobres et respectueux de l'environnement, ces bénéfices dépendent toutefois des comportements réels de consommation. Les technologies du numérique elles-mêmes ont un impact sur l'environnement : consommation d'énergie, métaux, terres rares, etc.

Les défis éthiques, sociaux, économiques et environnementaux que posent la coproduction et la transformation numérique doivent inciter les pouvoirs publics à accompagner ces mutations dans le sens de l'intérêt général, par la mise en œuvre des régulations indispensables tout en favorisant le potentiel de croissance que représente l'économie numérique pour la France.



LE CNESCO



20

Fin août 2017, le Cnesco tenait en partenariat avec le CESE son université d'été au palais d'Iéna. Intérêt démocratique de l'évaluation des politiques publiques, en lien avec France Stratégie et le LIEPP (Sciences Po) ; justice à l'école et territoires, sur la base d'une étude originale menée par plusieurs équipes universitaires ; ateliers sur l'orientation scolaire ou la qualité de vie à l'école : autant de thématiques cruciales permettant d'engager une réflexion collective en ce début de quinquennat. Les quelque 400 participant.e.s à cet évènement (universitaires, décideur.euse.s, praticien.ne.s) viennent d'univers variés : Éducation nationale, autres ministères, collectivités territoriales, entreprises, recherche, associations, syndicats, parents d'élèves, etc. On retrouve là un marqueur essentiel des travaux du Cnesco, au-delà des rapports scientifiques qu'il publie : **croiser l'expertise des recherches scientifiques et celle des praticien.ne.s et décideur.euse.s pour construire ensemble des bilans partagés et des préconisations.**

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) est un organisme créé par la loi et chargé de l'évaluation indépendante et régulière du système éducatif français. Il est composé de chercheur.euse.s de haut niveau, de parlementaires et de deux membres du CESE.
www.cnesco.fr

Xavier Nau et Marie-Pierre Gariel, les deux conseiller.ère.s qui y représentent le CESE, trouvent là, dans le domaine de l'éducation, une démarche comparable à celle que poursuit le CESE. C'est la raison du partenariat entre nos deux instances. La section Éducation, culture et communication du CESE travaille actuellement sur l'orientation des jeunes et dans ce cadre va lancer une plateforme de consultation citoyenne. Elle pourra s'appuyer sur l'expertise du Cnesco. L'avis du CESE, prévu pour le printemps 2018, permettra d'alimenter la conférence de comparaison internationale Bac -3 / Bac +3 organisée par le Cnesco, en partenariat avec France Stratégie et le Ciep, en novembre 2018.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche doit dans les prochains jours indiquer comment remplacer le système APB (admission post bac) pour l'inscription dans le supérieur et éviter le tirage au sort, qui fait scandale. Mais ces mesures d'urgence appellent à l'évidence une réflexion plus large sur ces questions, et ce partenariat Cnesco-CESE pourra utilement éclairer la décision publique.



Contribuer à ce que l'expertise scientifique et la parole citoyenne puissent s'irriguer mutuellement, cela demande une organisation structurée. Dans le champ de l'éducation comme dans les autres champs de la société, c'est ce à quoi notre partenariat peut et doit contribuer.



Xavier Nau
Président de la section de l'éducation, de la culture et de la communication du CESE, représentant du CESE au Cnesco aux côtés de Marie-Pierre Gariel.



Retrouver la vidéo de l'université d'été du Cnesco en partenariat avec le CESE sur lecese.fr.

Conseil économique, social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

9, place d'Éna - 75775 PARIS CEDEX 16

www.lecese.fr • Twitter: @lecese

contact@lecese.fr

